

RENDEZ-VOUS

#22

Octobre 2020

CITOYEN



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

REFUSE RÉSISTE



QUAND L'ADDICTION EST LÀ, ELLE T'ATTRAPE ET NE TE LÂCHE PAS

NO CIGARETTE × NO ALCOOL × NO ZAMAL

 REFUSERESISTE

 REFUSERESISTE

R⁺ *l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi*

Vous êtes au RSA depuis plus de 6 mois,

Vous voulez reprendre une activité,

Choisissez votre parcours d'insertion professionnelle :

- création d'entreprise
- formation rémunérée
- mobilité professionnelle
- emploi salarié agricole
- emploi salarié (secteur marchand ou insertion par l'activité économique)

et signez un contrat **R⁺** avec votre conseiller d'insertion du Département



***Avec **R⁺** les montants de vos allocations
sont maintenus et vous allez gagner **plus*****

0 801 900 330

**Service & appel
gratuits**



R⁺, l'activité en toute sécurité

d e p a r t e m e n t 9 7 4 . f r

ÉDITORIAL

La crise sanitaire actuelle impose une vigilance et une mobilisation de chaque instant. Aussi, il est nécessaire de respecter les gestes barrière (distanciation sociale, port du masque et lavage régulier des mains) afin de limiter au maximum la circulation virale. Nous avons une responsabilité collective dans cette crise, une responsabilité face à nos aînés, face à nos enfants, face à nos familles, à nos amis, et à La Réunion tout entière.

Dans ce contexte, le Département s'est efforcé d'assurer, aux côtés du Rectorat et des principaux de collèges, les conditions d'accueil et de sécurité de des collégiens.

Sur un plan plus large, les échanges sont constants avec l'ARS, le Préfet et les Maires, afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence sociale et sanitaire.

La Collectivité est également aux côtés des plus vulnérables ainsi que du monde économique, du secteur du BTP ou encore des agriculteurs afin d'accompagner un retour rapide sur la voie de la croissance et du développement, à travers un plan de relance économique et sociale.

Ce plan donne une large place à l'insertion de la population avec le lancement, depuis le 1er septembre, du dispositif R+ (Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi) qui permet de cumuler une part de RSA et le revenu d'activité. Ce dispositif vise ainsi à faciliter l'insertion des Réunionnais durement touchés par cette crise.

Malgré cette situation préoccupante, le Département poursuit par ailleurs ses projets de développement et d'aménagement de l'île en matière hydraulique, de transition

énergétique ou encore de transformation agricole. Sur tous ces chantiers, il a été intégré une vision écologique, durable et responsable.

Enfin, car ce virus ne doit pas paralyser la vie culturelle de notre île, le monde de la culture continue d'être soutenu, notamment en valorisant le patrimoine départemental, et en encourageant la création et la diffusion de spectacles, au sein notamment des Téat Départementaux dont le Téal Plein Air de Saint-Gilles qui fête cette année ses 50 ans d'existence.

Si la Covid-19 a indéniablement changé notre manière de vivre et d'appréhender notre quotidien, le Département poursuit son engagement, celui d'améliorer la vie de chaque Réunionnais, et de construire La Réunion d'aujourd'hui, et de demain.

SOMMAIRE



4
Signature des premiers contrats R+



7
Lancement de la 23^e édition du Challenge des Créateurs à Grand Coude

12
« Refuse, Résiste »



20
16^e édition des Week-ends NatureS



Papier issu de forêts gérées durablement **PEFC**

SIGNATURE DES PREMIERS CONTRATS R+ AU DÉPARTEMENT

Le 31 août dernier, le Département a signé officiellement les premiers contrats R+, Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi.



Lancée fin juillet 2020, grâce au travail partenarial entrepris avec les services de l'Etat et la CAF, cette Allocation a été mise en place pour faciliter l'insertion durable des Réunionnais. 15 M€ ont été investis dans ce dispositif. L'objectif est double. D'abord, encourager les publics que le Département accompagne, à intégrer un parcours d'insertion durable, avec l'ambition d'un taux de sortie positive supérieur à 50 %. L'autre objectif, permettre la perception d'un revenu motivant grâce au cumul du salaire et de l'Allocation

R+, ce qui améliore le pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Un dispositif qui témoigne de la volonté de mener une « lutte résolue contre le chômage et la précarité ». C'est le fruit d'un engagement actif et collectif entre le Département, l'Etat, la CAF, le CNARM, Pole Emploi, la Chambre d'Agriculture, les membres du réseau Points Chances ou encore le CFA Services à la personne.

L'objectif de tous les partenaires est d'offrir une insertion durable aux bénéficiaires du RSA.

Marie-Juline, 25 ans

Alors que je sortais d'une grossesse en 2017, je me suis retrouvée au chômage. Depuis cette date, je perçois le RSA. Maintenant que ma fille a trois ans et est scolarisée, j'avais envie de reprendre une activité, mais j'avais peur de perdre le bénéfice de mes droits, j'ai un loyer à payer et un enfant à élever... Lorsque j'ai vu le dispositif «R+» sur Facebook, je suis allée à la réunion d'information. La conseillère d'insertion m'a bien expliqué comment ça fonctionnait et je me suis décidée à signer un contrat « R+ » pour pouvoir suivre une formation de secrétaire-assistante en apprentissage chez mon oncle garagiste. Je peux me former pendant un an tout en gardant un revenu suffisant.



INSTALLATION DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Département, en lien avec l'Etat, les autorités judiciaires et le tissu associatif, a installé l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE).

La création de cet observatoire s'inscrit dans la continuité d'une démarche partenariale : l'élaboration du schéma Enfance - Famille, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et bientôt la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Cette initiative répond à un besoin d'échange, d'articulation renforcée et de coordination entre les différents acteurs de la protection de l'enfance qui constitue une des priorités de l'action publique départementale. Elle répond aussi à un besoin de disposer de données partagées afin

d'ajuster la politique départementale et d'apporter des réponses innovantes aux besoins des publics concernés et aux spécificités du territoire. Une place importante sera accordée à la participation des jeunes pris en charge, en leur offrant un espace d'expression, mais également au travers d'une participation active du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ).

Cet observatoire se veut être un lieu privilégié de dialogue, de concertation, de coordination, de mutualisation des moyens, et de réflexion sur la stratégie présente et à venir en matière de protection de l'enfance.

Pour rappel, chaque année, près de 120 millions d'euros sont consacrés par la Collectivité à la mission «Protection de l'enfance et de la famille».



UNE MAISON DÉPARTEMENTALE À PETITE-ILE PROXIMITÉ, EFFICACITÉ, OPTIMISATION DES SERVICES

Le Président du Département, accompagné de la Vice-présidente déléguée aux personnes âgées et en situation de handicap, et le Maire de Petite Ile ont posé la première pierre de la maison départementale qui verra le jour en juillet 2021.

Un véritable guichet unique pour accompagner et orienter les publics.

Cette structure permettra de répondre aux attentes de la population tout en offrant aux agents de la Collectivité un espace dédié et un cadre de travail agréable.

Dans le cadre du plan de modernisation territoriale, le Département a vocation à mutualiser ses moyens et à se rapprocher de ses concitoyens afin de rendre le parcours administratif des usagers plus simple, plus cohérent et plus rapide.

Cette nouvelle Maison départementale de Petite Ile sera le fruit de la fusion du service polyvalence insertion, de l'aide sociale à l'enfance et de la PMI. Les habitants de la commune y trouveront un véritable guichet unique qui a vocation à les accompagner et à les orienter au mieux, que ce soit au sein des services départementaux ou auprès des différents partenaires.

Elle sera installée dans la Résidence Bois de Joli Cœur – Vavangue – Veloutier, un projet intergénérationnel situé au centre-ville. Comme le précise le Maire de Petite Ile, cette opération est un projet de territoire « nous allons répondre aux attentes de la population en matière de logements et offrir un certain nombre de services aux résidents. C'est une opération mixte qui comprendra des logements réservés aux personnes âgées et des services comme la Maison départementale, des locaux d'activité dont une crèche. Pour nous, c'est une dimension à la fois sociale, de mixité et de développement de territoire ».



FORMATION DES RÉFÉRENTS DES COLLÈGES À L'UTILISATION DU BYOD/AVEC - 4 COLLÈGES PILOTES

Les premiers référents des collèges ont été formés à l'utilisation du BYOD/AVEC, le résultat d'un appel à projet mis en place entre le Département et l'Académie de La Réunion.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

BYOD = Bring Your Own Device
AVEC = Apportez Votre Equipement personnel de Communication

Pourquoi ?

L'ambition de cet appel à projet (AAP) est d'impulser, d'accompagner et de généraliser les projets pédagogiques mettant le numérique au service des apprentissages et de la transformation des pratiques pédagogiques. Il vise pour cela à développer les expérimentations des collèges s'appuyant sur l'utilisation de l'équipement personnel des élèves pour accéder aux ressources

pédagogiques. L'approche, dit BYOD/AVEC désigne l'usage, dans le cadre scolaire, d'un équipement numérique personnel (équipement individuel mobile EIM) dont la responsabilité ne relève ni de l'État ni de la collectivité. Ce modèle est aujourd'hui une alternative pertinente à l'équipement massif des élèves, à l'allègement du poids du cartable ou encore à une appropriation facilitée de l'outil informatique par les apprenants.

Dans le cadre de cet AAP, pour les élèves boursiers et les enseignants, les équipements individuels mobiles (EIM) seront prêtés par le Département et

mis à disposition de ces publics par les établissements.

Les collèges concernés

Fanny Desjardins de Bras-Panon, Elie Wiesel du Chaudron, Les Aigrettes et Thérésien Cadet.

Le Département et l'Académie de La Réunion ont signé une convention d'engagement visant à mettre à la disposition des élèves et des enseignants les équipements numériques nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette expérimentation.

Les objectifs

- permettre aux élèves boursiers l'accès à des ressources numériques adaptées à l'éducation, via des équipements numériques mobiles individuels associés à des services ;
- intégrer ces équipements, services et ressources numériques dans les pratiques quotidiennes des enseignants et des élèves, pour mettre le numérique au service d'usages pédagogiques innovants ;
- mettre à la disposition des équipes de terrain un accompagnement technique et pédagogique adapté à leurs besoins ;
- évaluer, par le biais d'indicateurs de mise en œuvre, d'impact et portant sur les résultats des élèves, les utilisations des équipements, services et ressources numériques ainsi que les pratiques pédagogiques qui en découlent, dans le respect de la vie privée des utilisateurs et la protection de leurs données personnelles ;
- valoriser ces usages à travers la collecte, l'analyse et la diffusion des retours d'expérience.

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

La finale de ce concours s'est déroulée dans l'Hémicycle du Département, avec la collaboration de l'association JAD (Jeunes Aujourd'hui pour Demain) et l'accompagnement du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ).

L'association a pour objectif de développer des projets sociaux, éducatifs, culturels et artistiques pour contribuer à améliorer le vivre-ensemble. Elle accompagne les collégiens et lycéens de toute l'île, sur un programme d'expression publique.

Les candidats au concours de l'éloquence se voient proposer une formation encadrée par des experts de l'éloquence, en vue de structurer, de promouvoir, de défendre leur point de vue et de concevoir des propositions. Il favorise également le développement personnel des jeunes par

la prise de parole en public et l'affirmation de soi.

Les jeunes devaient s'exprimer cette année sur l'identité et le patrimoine culturel : « Que m'a-t-on légué et que dois-je transmettre en retour ? » ou « Quel patrimoine pour l'humanité ? »

3 prix ont été attribués par le jury et offerts par les TEAT départementaux parmi 7 excellentes candidates.

Félicitations aux participants de cette édition 2020 !

Le palmarès

- Sarodja Mariapoulé (collège terrain Fayard) et Manon Moussard (collège Juliette Dodu) 1ères ex-aequo
- Rihanna Fiarda (collège Terrain Fayard) 3^e



LANCEMENT DE LA 23^E ÉDITION DU CHALLENGE DES CRÉATEURS

La Vice-Présidente du Département déléguée aux affaires culturelles et à l'Insertion par l'activité économique, a présenté l'édition 2020 du Challenge des Créateurs, en présence des différents partenaires : le Pôle Emploi, le Réseau Points Chances, les trois Chambres consulaires, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables, OGEA Réunion et la CGSS.

Pour l'occasion, c'est chez Sandro K'Bidi, dans les hauts de Saint-Joseph, propriétaire du «Jardin des Bestioles» et lauréat du Prix du Jury 2019, que s'est déroulée cette séquence.

En 2019, 134 candidats se sont inscrits et 105 créateurs d'entreprise ont été éligibles. Après un speed casting organisé pour départager les porteurs de projets, 14 finalistes ont été retenus. Puis, 7 lauréats, désignés par un jury selon leur catégorie, ont reçu leur prix les récompensant pour leur créativité et leur parcours de chefs d'entreprises, accompagné d'un soutien financier de 7000 € et d'heures de conseils des partenaires du concours que sont le CROEC, la CGSS et OGEA.

Pour avoir participé à ce concours et être allés au bout de leur démarche, les 7 autres finalistes ont également été récompensés. Ils ont reçu une dotation financière de 1500 € et ont bénéficié de formations et de sessions de coaching.

Pour 2020, pas de modification dans le règlement du Challenge des Créateurs. Deux conditions pour y participer : avoir créé son entreprise entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 décembre 2019 et avoir été demandeur d'emploi au moment de sa création.



Sandro K'Bidi – Lauréat prix du Jury 2019 du 22^e Challenge des créateurs

Sandro K'Bidi est né le 14 juillet 1970 à Saint-Joseph, ville où il réside, et dans laquelle il a pu développer sa micro entreprise agricole. Titulaire d'un CAP agricole spécialisé vache laitière et spécialité machiniste, ainsi que d'un brevet professionnel agricole, il a d'abord exercé en tant qu'agent municipal. Puis, il a souhaité développer une activité à son compte ayant pour objectif de promouvoir la biodiversité.

Grâce à son « Jardin des Bestioles », il a été lauréat du prix du Jury 2019 du Challenge des créateurs « Je suis fier d'avoir réussi ce projet, j'ai fait quelque chose de ma vie » déclare-t-il avec satisfaction.

En effet, Sandro K'Bidi, dispose d'un terrain d'environ 2 hectares où il cultive des agrumes, des tomates arbustes, du thé. ...

Passionné par les insectes, il organise des visites guidées de son exploitation, sur laquelle il a installé des sculptures géantes de « bestioles » qu'il fabrique lui-même. Le but étant de sensibiliser les plus jeunes (visites pédagogiques) sur le rôle de l'animal et de l'insecte. Fier d'avoir remporté ce prix du Jury en 2019, Sandro K'bidi s'épanouit dans son activité et enchante ses visiteurs. Il a fait du « Jardin des Bestioles » un véritable espace d'accueil touristique (ferme pédagogique, aire de pique-nique). De fil en aiguille, il a avancé sur des petits projets :

- aménagement d'un potager qui lui permet de faire de la vente directe.
- mise en place d'une communication pour attirer le public.

Et dès que sa trésorerie le lui permettra, il investira dans des travaux pour favoriser l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

Malgré cette période Covid 19 qui a pour conséquence de faire baisser la fréquentation sur le site, Sandro K'bidi garde le cap. Il ne se verse pas encore un salaire suffisant, mais reste motivé, la tête pleine de petits projets d'aménagements, attendant le retour des plus jeunes pour partager avec eux sa passion des insectes.

Si vous souhaitez découvrir Le Jardin des Bestioles : Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 17h à Grand Coude à Saint Joseph, 06 93 91 62 84

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CRÉATION DE LA STATION DE REFOULEMENT D'EAU DES HAUTS DE L'OUEST 80 PROFESSIONNELS DU MONDE AGRICOLE CONCERNÉS



Les agriculteurs et éleveurs des Hauts de l'Ouest pourront bientôt travailler plus sereinement. Les travaux pour la mise en place d'une chaîne de refoulement d'eau ont en effet été lancés. Elle leur permettra d'avoir régulièrement de l'eau pour mener des projets de diversification, sécuriser l'alimentation en eau des élevages et sauvegarder les activités, principalement.

Le 14 août dernier, le Président du Département a posé la première pierre de cette opération, en présence du Président de la SAPHIR et Vice-président chargé de l'agriculture et du Vice-président délégué à l'Eau. L'eau est une denrée essentielle au monde agricole. Dans les Hauts de l'Ouest, des éleveurs, des maraîchers s'investissent quotidiennement et le manque d'eau est criant surtout en ces périodes de sécheresse de plus en

plus importantes. C'est la raison pour laquelle le Département réalise ces travaux pour que l'eau arrive jusqu'à 1800 m d'altitude afin de donner aux professionnels du monde agricole, les mêmes chances qu'à ceux des autres régions de l'île.

Un projet qui s'inscrit dans un Plan global de gestion de l'Eau

Les éleveurs implantés dans les Hauts de l'Ouest (Saint-Paul, Trois Bassins et Saint Leu) sont tributaires, pour l'alimentation en eau de leurs cheptels, de la pluie et du remplissage des retenues collinaires, aucune ressource en eau pérenne n'étant disponible et mobilisable dans cette région. En réponse aux épisodes de sécheresse récurrents qu'ils ont traversés, une réflexion destinée à sécuriser l'alimentation en eau des retenues collinaires a été initiée. C'est ainsi que le projet de création d'une chaîne de refoulement d'eau brute depuis le réservoir RE6 du réseau d'irrigation du Littoral Ouest localisé aux Colimaçons, a

été validé par le Département. Située à 755 mètres d'altitude, jusqu'à 1880 mètres d'altitude, cette opération répond aux attentes des agriculteurs, améliore le système de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) dans la zone, répond aux besoins en eau de tout ou partie des usagers localisés sur le secteur de la tranche F du Projet ILO (660 à 800 m d'altitude) et aux besoins en eau brute des communes concernées.

Le montant des travaux s'élève à plus de 12 M€. L'opération est cofinancée par l'Union Européenne et notamment le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) à un taux de 75%.

SÉCURISATION DU BARRAGE DU BRAS DE LA PLAINE UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



Lors de sa récente visite, la Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité Bérandère Abba a visité le chantier du Bras de la Plaine, un exemple de chantier d'envergure respectueux de l'environnement.

Les enjeux rattachés au barrage

La mise en œuvre de l'opération de confortement et de sécurisation du barrage du Bras de la Plaine répond à des enjeux, et plus particulièrement, l'alimentation en eau brute du périmètre hydroagricole du Bras de la Plaine (5 500 ha, 2200 abonnés agricoles) et la desserte en eau brute pour la consommation humaine (200 000 usagers des communes de l'Entre-Deux, Saint-Pierre, le Tampon, Petite Ile et Saint-Joseph).

Compte tenu des nombreuses dégradations de l'ouvrage et de la vulnérabilité des installations, il était

devenu urgent pour la Collectivité départementale de réaliser les travaux de réhabilitation dans les meilleurs délais, et ce, en prenant en compte l'évolution du contexte réglementaire et la prise en compte accrue de la continuité écologique en rivière.

D'importantes précautions et mesures spécifiques ont été adoptées pour préserver l'environnement aquatique comme terrestre (restauration d'habitats, plantation d'espèces végétales endémiques, lutte contre les espèces envahissantes, mise en place de dispositifs permettant de maintenir la continuité biologique de la rivière, mesures spécifiques pour préserver l'avifaune, enlèvement des déchets historiques accumulés dans la rivière, préservation des formations géologiques, etc.).

La piste de 12 km, seule solution adaptée aux exigences techniques et

environnementales d'approvisionnement du chantier et dont la circulation et l'accès s'avèrent strictement interdits au public, sera intégralement effacée à la fin du chantier afin de restituer le site dans son état naturel.

La Secrétaire d'Etat a indiqué que ce chantier était emblématique de ce qu'elle souhaitait promouvoir, à savoir répondre aux besoins en eau, en prenant en compte le contexte environnemental et en respectant les milieux dans lesquels le chantier est réalisé.

Cette opération de 15 890 000 € est financée à hauteur de 70 % par le FEDER et de 30 % par le Département. A noter que 15% du montant du marché, soit environ 2,5 M€HT, sont consacrés à la mise en œuvre des mesures environnementales.



29/09/20 Élection du Comité de l'Eau et de la Biodiversité

14/09/20 Lancement du Challenge des Créateurs 2020



31/08/20 Premiers bénéficiaires du dispositif R+



13/08/20 Retour des Marchés pei au Jardin de l'État !



19/08/20 Visite d'un chantier de lutte contre les espèces exotiques invasives aux Makes en compagnie de Bérangère Abba, Secrétaire d'État chargée de la biodiversité



20/08/20 Séquence agricole dans l'Est avec le Ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu



04/09/20 Concours d'éloquence des collégiens



17/09/20 Journées Européennes du Patrimoine

05/08/20 Remise d'attestation aux bénéficiaires du RSA pour leur participation au Plan Masque - Syndicat de la Couture



30/09/20 Signature de 2 accords cadres de partenariat avec l'Agence Française de Développement



07/10/20 Week-ends Natures du 7 au 25 Octobre - ENS Forêt de Mont-Vert



31/08/20 Création de 2 nouvelles Réserves Biologiques « Forêt de bois de couleur des Bas » à Saint-Philippe



« REFUSE, RÉSISTE »

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION CONTRE LES ADDICTIONS

Les phénomènes addictifs sont un fléau majeur de la société réunionnaise, notamment au sein de la jeunesse, particulièrement vulnérable et influençable. Si l'engagement des acteurs dans la lutte contre l'addiction est remarquable, force est de reconnaître que la situation est alarmante. La jeunesse Réunionnaise semble plus que jamais menacée, avec les conséquences multiples que peut avoir le phénomène addictologique : décrochage scolaire, violences, marginalisation, maladie, etc.

C'est pour sensibiliser et prévenir les jeunes sur les dangers de l'addiction que le Département a lancé une campagne de communication « Refuse, Résiste ».

Sensible à cette problématique, le Département souhaite accentuer son intervention auprès des jeunes Réunionnais. Cette campagne de communication vise à porter un regard et un message neufs sur ce fléau, celui d'un danger lancinant et permanent contre lequel nous devons lutter collectivement. Elle ambitionne ainsi de sensibiliser tant le jeune sur les dangers d'un comportement addictif, que sa famille, ses amis et ses proches. L'objectif est d'alerter l'entourage des jeunes sur les signaux qui doivent inquiéter et surtout faire réagir. L'addiction n'est en aucun cas une fatalité. Le tout est de trouver la force et les clés pour ne pas y sombrer, ou pour s'en sortir. C'est tout le sens de cette campagne innovante.

8% des jeunes ont déjà expérimenté le cannabis, 5% ont un usage régulier de l'alcool, plus de 2 jeunes sur 10 fument tous les jours...

La consommation de tabac, d'alcool et de cannabis (communément appelé zamal) ne doit pas devenir banale et doit être considérée comme un véritable danger pour la jeunesse. La communication et la sensibilisation ont donc un rôle primordial à jouer pour donner les clés de compréhension. L'objectif est de susciter une prise de conscience au travers d'une campagne

ciblée auprès des adolescents et plus particulièrement des collégiens, montrer qu'une issue est possible et les inciter à se battre contre l'addiction pour leur avenir.

Pour ce faire, le Département a mis en œuvre une campagne de communication qui marque les esprits avec une figure bien connue des jeunes Réunionnais, Gary Técher.

La conception graphique est soignée avec une ambition forte et un style affirmé. Cette campagne symbolise à la fois le combat quotidien des jeunes tentés ou touchés par l'addiction et le combat que doit mener l'entourage de ce même public. Car oui, sortir de l'addiction, ne pas y entrer ou aider les personnes touchées, est une lutte réelle.



filière économique ; c'est un scandale de santé publique.

Le Département lance une campagne de sensibilisation, de prévention et d'information contre les addictions en direction des jeunes plus particulièrement les collégiens. Est-ce qu'il est plus que jamais important de sensibiliser le plus tôt possible les jeunes Réunionnais aux dangers de la cigarette, du zamal et bien évidemment de l'alcool ?

Oui, c'est très important que les acteurs publics s'engagent. Nous souhaiterions que de telles campagnes soient beaucoup plus fréquentes. L'information doit commencer très tôt et être adaptée aux jeunes, réalisée par des professionnels, il faut la répéter tout au long de leur scolarité. Malheureusement, ces actions de prévention sont insuffisantes et les moyens qui leur sont consacrés paraissent bien dérisoires à côté des sommes considérables que les alcooliers et la grande distribution consacrent à la promotion de la consommation d'alcool à La Réunion. C'est très préoccupant lorsque l'on sait que la publicité possède un impact très fort chez les jeunes et qu'elle favorise l'initiation précoce à l'alcool, la fréquence et la gravité des alcoolisations avec des ivresses dont on connaît les conséquences chez les jeunes (violence, sexualité à risque, accidents, difficultés scolaires, etc). Il conviendrait de contrôler davantage la vente d'alcool et de tabac chez les mineurs qui, bien qu'interdite, est une réalité quotidienne.



Docteur David Mété

Chef du Service d'addictologie du CHU Félix Guyon et Président de la Fédération Régionale d'Addictologie de La Réunion vous êtes depuis des années au cœur de la problématique de l'alcool à La Réunion. L'île est classée deuxième au classement des régions où sévit l'alcoolisme. On boit beaucoup et de plus en plus jeune, comment expliquez vous cela?

La consommation abusive de boissons alcoolisées est un problème malheureusement ancien dans notre département. Aujourd'hui, ce sont 8 jeunes sur 10 qui ont déjà testé l'alcool à 17 ans et 1 jeune sur 3 qui s'est fortement alcoolisé au cours du mois dernier. Bien sûr, ces chiffres sont inquiétants et doivent nous faire réagir. Il devraient davantage mobiliser la société et nos autorités de santé. En effet, 80 % des problématiques addictives démarrent avant 18 ans.

La problématique de l'alcool est multifactorielle. Pouvez-vous nous

expliquer pourquoi l'alcool est si présent dans la société Réunionnaise et plus précisément chez les jeunes?

Ces facteurs sont multiples : il y a les habitudes de consommation d'ordre socio-culturel, une précarité économique à laquelle sont confrontées de nombreuses familles, une perte des repères, un contexte actuel particulièrement anxiogène avec les incertitudes auxquelles les jeunes sont confrontés pour leur avenir et l'influence des modèles auxquels ils vont s'identifier dont l'exemple est désastreux lorsqu'ils valorisent une culture de la défonce, de la consommation à outrance et des satisfactions immédiates. À La Réunion et en France, les autorités sont dans l'incapacité d'apporter une politique adaptée et efficace face à cette problématique en raison de leurs conflits d'intérêts qui les amènent à privilégier l'économie au détriment de la santé publique. Nous sommes ainsi confrontés à La Réunion à la vente d'alcool de fabrication locale à très haut titre (49°) très peu taxé tout cela pour protéger une



DÉPARTEMENT-INSEE-ARS : PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉTUDE, UNE PROJECTION DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE À LA RÉUNION

A l'horizon 2050, La Réunion comptera trois fois plus de séniors en perte d'autonomie qu'en 2015 soit 65 100 personnes âgées de 60 ans ou plus, selon une récente étude de l'Insee.

Toujours selon cette étude, les séniors en perte d'autonomie vivraient très majoritairement à domicile. Le nombre de séniors en perte d'autonomie sévère doublerait mais leur part diminuerait. À l'horizon 2030, 3 800 emplois supplémentaires seraient nécessaires, dont 3 200 pour accompagner les séniors à domicile et 600 pour aider ceux en institution, un enjeu très important compte tenu du taux de chômage sur l'île.

Ces données sont des ressources essentielles pour le Département en matière de mise en œuvre des

politiques publiques, notamment en faveur des personnes âgées qui font partie des publics prioritaires de la Collectivité.

La Collectivité met déjà en place des actions. Il y a bien évidemment les Maisons d'Accueillants Familiaux (MAF) et en termes d'accueil familial près de 200 places sont encore disponibles. La Collectivité a également lancé la création d'un CFA* Services d'Aides à la Personne, première pierre de la phase opérationnelle du Plan Séniors, dont la vocation est d'organiser la filière métiers des SAP*.

La création du CFA vient compléter l'offre de formations existantes et permet la mise en œuvre d'actions de formation en faveur de l'accès à l'emploi des jeunes, demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA.

Il permettra également la formation et la professionnalisation des aidants familiaux, la mobilisation de l'ensemble des acteurs Réunionnais de la formation.

Toutes ces mesures, conjuguées à celles déjà existantes (accompagnement des aidants familiaux, chèque santé, Pass Loisirs, aide à l'amélioration de l'habitat, etc...) doivent permettre d'accompagner au mieux les personnes dans le bien-vieillir, chez eux, ou en structure spécialisée, tout en soutenant une économie dynamique d'aide à la personne.

Si cette tendance se confirme, 3 800 nouveaux emplois seront nécessaires à l'horizon 2030, selon l'Insee, pour répondre aux besoins liés à cette perte d'autonomie et au vieillissement de la population réunionnaise.

*CFA : Centre de Formation d'Apprentis

*SAP : Services d'Aides à la Personnes



MÉMOIRES DE CONFINEMENT

Les Archives départementales de La Réunion et le Lazaret de La Grande Chaloupe ont lancé une collecte de la mémoire du confinement.

Le Lazaret est en effet le lieu historique de la quarantaine à La Réunion et les Archives départementales ont pour mission de collecter et conserver la mémoire publique et privée d'hier et d'aujourd'hui. Les deux équipements, placés sous l'autorité du Conseil Départemental, ont vocation à transmettre ensuite cette mémoire à tous les publics.

Que restera-t-il de cette période ? Que dira-t-on de la pandémie de Covid-19 dans 50 ans ? Comment les futurs historiens appréhenderont-ils ces semaines de confinement ?

Pour compléter les archives officielles des institutions sur la crise sanitaire, le Département de La Réunion souhaite recueillir des témoignages de tous les citoyens : soignants, agents publics, agriculteurs, associations, entrepreneurs et artisans, commerçants,

restaurateurs, personnels de la grande distribution, personnels de sécurité, personnels de la logistique et du transport, personnels du nettoyage, acteurs du tourisme, artistes, journalistes, syndicats...

Après l'enfermement vient le besoin très fort de se raconter. Collaboratif, ce projet vous invite tous à partager votre vécu sur ces semaines de confinement puis de déconfinement.

Cette collecte se veut multiforme. Si vous avez constitué ou rassemblé des documents qui témoignent de votre perception de cette période, quels qu'en soient la nature et le format (journal, dessins, photographies, vidéos, œuvres d'art ou d'artisanat...), vous pouvez contacter les Archives départementales ou le Lazaret de la Grande Chaloupe en vue de leur remise au Département et de leur conservation par les Archives départementales.

Cette collecte est ouverte jusqu'au 31 décembre 2020.

Vous pouvez aussi proposer de raconter votre expérience. Vos témoignages seront reçus **jusqu'au 30 octobre 2020**.

Un comité scientifique sélectionnera 30 témoignages qui feront l'objet d'une captation vidéo dans le courant du mois de novembre, sur le site du Lazaret. L'intégralité des enregistrements sera ensuite conservée aux Archives départementales, et un montage donnera lieu à un documentaire.

Contacts

- Archives départementales de La Réunion, 4 rue Marcel Pagnol, Champ Fleuri, 97490 Sainte Clotilde. Tél. 0262 94 04 14.
- Lazaret de La Grande Chaloupe. Tél. 0262 20 03 23 / 0692 97 40 40
- Une adresse mail unique pour proposer la remise de documents ou pour proposer de témoigner : memoiresdeconfinement@cg974.fr

PARUTION DU LIVRE DE L'EXPO

« L'ÉTRANGE HISTOIRE DE FURCY MADELEINE 1786-1856 »

Cette exposition, inaugurée en décembre 2019 au musée de Villèle, dans le cadre de la clôture de l'année commémorative des 170 ans de l'abolition de l'esclavage, retrace l'itinéraire d'un esclave qui a osé défier l'ordre établi pour revendiquer sa liberté. Une exposition qui a reçu le label d'exposition d'intérêt national. Avant d'organiser son itinérance à La Réunion, en France hexagonale et à l'étranger, le Département, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, a mis en lumière le travail remarquable

des chercheurs qui œuvrent depuis des années à la compréhension du destin singulier de Furcy : Gilles Gérard (historien et anthropologue - université de La Réunion), Jérémy Boutier (historien du droit - université d'Aix Marseille) et Susan Peabody (historienne - université de Washington, auteure d'un ouvrage sur la famille de Furcy) sous la responsabilité de Jean Barbier, conservateur du musée de Villèle, à travers l'édition d'un livre. L'ouvrage de 300 pages retraçant l'exposition est paru dans la collection

éditoriale « Histoire et Patrimoine » du Musée.

Musée de Villèle, musée de l'habitation et de l'esclavage

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 h à 17h30

Domaine Panon-Desbassyns à Saint-Gilles-les-Hauts

Tél : 0262 55 64 10

« NOUS ET LES AUTRES, DES PRÉJUGÉS AU RACISME », EXPOSITION AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA RÉUNION



Le racisme est le sujet de la nouvelle exposition inaugurée aux Archives départementales de La Réunion par la Vice-présidente du Département déléguée à la culture et la Rectrice de la Région académique de La Réunion.

Présentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et intitulée « Nous et les autres, des préjugés au racisme », cette exposition plus que jamais d'actualité a été conçue par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et présentée au Musée de l'Homme.

En choisissant cette thématique complexe, les Archives départementales sortent du cadre traditionnel de l'exposition historique, même si l'exposition consacre une partie à l'histoire et explore aussi les domaines tels que l'anthropologie, la biologie, la sociologie. Elle promeut l'humanité dans toute sa diversité, son unicité à travers un regard distancié et impartial, documenté et nourri. Comment se construisent ces préjugés, comment à partir d'idées reçues peuvent se développer des comportements de rejet de l'autre, quel modèle pour vivre ensemble dans le respect de l'égalité des droits ? Par une investigation qui est la fois sociologique, scientifique et historique, cette exposition permet d'expliquer les mécanismes qui conduisent au racisme et de comprendre comment déconstruire cette idéologie.

« Présenter une exposition sur le racisme est malheureusement une nécessité et une urgence » a souligné la Vice-présidente du Département, ajoutant que « des événements récents aux Etats-Unis sont là pour nous le rappeler ».

Au-delà de la condamnation des pratiques racistes, loin du phénomène médiatique, en dehors des réseaux sociaux, ces faits brutaux et intolérables ont invité les pays, les peuples, les organisations, à s'interroger. A interroger leur propre rapport à l'Autre, leurs discours, leurs postures, leur conscience. Pour lutter efficacement contre les attitudes d'exclusion, il faut apprendre à en saisir ses composantes psychologiques, pour mieux les déconstruire et en combattre les conséquences.

Ce travail de lutte contre les préjugés et les discriminations doit passer aussi et surtout par l'école

Les supports de l'exposition sont multiples : multimédias, faits historiques, données scientifiques et statistiques, et aussi, dans les vitrines, des objets emblématiques, prêtés par le Musée de l'homme, par des particuliers, les musées de la Région.

Ce travail de lutte contre les préjugés et les discriminations passera aussi par l'école, un souhait de la Collectivité et du Rectorat. Comme l'a précisé la Rectrice de La Réunion, les objectifs sont simples « Cette exposition nous rappelle notre devoir de porter des valeurs. Ce sont les valeurs de la République, valeurs que l'école se doit d'expliquer, d'illustrer,

de rendre actuelles et de faire vivre à chacun de nos élèves. Je souhaite que cette exposition trouve auprès des enseignants un large écho, qu'elle soit exploitée pour débattre en classe pour travailler sur des grandes questions que sont le racisme, l'antisémitisme, le génocide, l'esclavagisme, la xénophobie, l'apartheid, les discriminations... autant de questions au programme d'histoire, de géographie, de philosophie, et simplement du parcours citoyen ».

Pour être au plus près des élèves, un parcours mobile a été développé, une version plus allégée pour aller à la rencontre des publics éloignés des structures culturelles. L'exposition sera ainsi plus accessible à tous. Outre le public scolaire, un travail sera mené avec les associations d'éducation populaire pour diversifier les publics. Des rencontres, des ateliers, des performances artistiques seront programmés au cours de l'année prochaine. Enfin, des journées d'études et de recherches seront organisées autour de la venue de la commissaire de l'exposition, Evelyne Heyer.

L'exposition est à découvrir jusqu'au 30 juin 2022
 Archives départementales de La Réunion – Sudel Fuma
 Entrée libre et gratuite jusqu'au 30 juin 2022, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h - 4 rue Marcel Pagnol, Champ Fleuri à Sainte Clotilde



« PREMIÈRES PAGES », UNE OPÉRATION POUR ENCOURAGER LE GOÛT DE LA LECTURE ET COMBATTRE L'ILLETTRISME

L'opération « Premières Pages », une action nationale d'éveil culturel et de développement de la lecture, a pour objectif de favoriser les temps de rencontre, d'échange et de sensibilisation autour des enjeux liés à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, dès le plus jeune âge. L'objectif est de réduire les inégalités en matière d'accès au livre, d'accompagner les familles dans la recherche de l'éveil de leur enfant et de palier un important illettrisme sur l'île.

Un événement mené autour de la cohésion et de la solidarité familiale, mais surtout autour de la promotion du monde des livres

A La Réunion, la coordination de ce dispositif est assurée par le Département via la Bibliothèque départementale en partenariat avec la DAC-Réunion, la Caisse d'Allocations Familiales. Les PMI (≈ 40) et les bibliothèques municipales (≈ 60) sont également partie prenante de l'animation du dispositif et de la distribution des ouvrages.

Choix de l'ouvrage

Au lancement de l'opération en 2010, le Ministère de la Culture choisissait le livre à remettre à tous les enfants. Depuis 2015, chaque territoire a la charge et la liberté de son projet et de son album.

Le Département a proposé à ses partenaires de prendre dès à présent des engagements pour l'année 2020 et pour l'année 2021.

10ème et 11ème éditions de « Premières pages »

Pour les bébés nés en 2019 : une commande de 5000 livres distribués en 2020

- Des acquisitions faites auprès de 4 maisons d'édition locales : NOVOLIBRIS, ZEBULO, ORPHIE, A LA GOMME
- Une diffusion des albums dans les familles en octobre 2020

Pour les bébés nés en 2020 : lancement de l'appel à projets des albums (5000) à distribuer en 2021

- Lancement dès septembre 2020
- Appel ouvert aux auteurs et aux illustrateurs de La Réunion
- Des prix alloués aux 1^{er}, 2^e et 3^e lauréats



3^E ÉDITION DES RÉSIDENCES D'ARTISTES « PATRIMOINE ET CRÉATION »

Ces Résidences, créées par le Département en 2016, se déroulent dans les trois musées, les Archives départementales, l'Artothèque, le Jardin botanique de Mascarin, le Lazaret de la Grande Chaloupe et même l'Iconothèque historique et numérique de l'océan Indien.

Elles mettent en dialogue des artistes avec des collections et des lieux d'histoire, des collections d'art, des collections naturelles, des collections botaniques ; avec des métiers et des experts de la culture (conservateur, documentaliste, restaurateur, médiateur, guide...) ; avec des publics choisis par l'artiste et invités à suivre son parcours de création.

Le dispositif

Lancement de la 4^e génération en septembre pour des signatures de convention au mois de décembre 2020

Des engagements chiffrés inchangés
10 Résidences, 10 artistes
Des Résidences de 3 à 6 mois

Une volonté confirmée de rencontre et d'échanges entre les artistes et la population

Chaque Résidence inclut ces espaces de rencontre, sous des formes définies

par l'artiste en lien avec le service accueillant

Les lieux choisissent « leur » discipline artistique

Archives (théâtre), Artothèque et musée Léon-Dierx (arts visuels - 3 artistes), Bibliothèque départementale de La Réunion (écriture), Iconothèque (photographie), Jardin botanique de La Réunion (conte), Lazaret de la Grande Chaloupe (cirque), Musée de Villèle (design), Muséum d'histoire naturelle (dessin).

EXPOSITION « PANORAMA » À L'ARTOTHÈQUE 23 JEUNES ARTISTES À L'HONNEUR

L'Artothèque du Département accueille jusqu'au 19 décembre prochain une exposition collective intitulée « Panorama » qui donne à une nouvelle génération d'artistes l'opportunité d'exposer dans un lieu dédié à la création contemporaine

Passez le portail et pénétrez dans la cour de cette villa créole en bois construite au milieu du XIX^{ème} siècle. Mais ne vous fiez pas aux apparences, sous ses allures de belle demeure d'époque, se cache un spectacle explosif à base de dessin, peinture, encre, graphisme, collage, estampe, sérigraphie, sculpture, installation, photographie, vidéo...

De multiples pratiques qui se mêlent à des histoires plurielles, le rapport à l'île, au territoire, à la matière, aux corps, aux rites, à l'Histoire et aux récits.

C'est ce que vous réserve « Panorama », la nouvelle exposition de l'Artothèque. Ne manquez pas cette nouvelle occasion de rencontres avec des œuvres d'art pour éduquer votre regard, aiguïser votre réflexion et votre analyse critique du monde. Seul, entre amis ou en famille, dans le respect des gestes barrière.

Ils ont hâte de vous présenter leurs créations, venez les encourager !

Badat Osman, Colinet Emmanuel, Collet Sandrine, Di Orio Emma, Floe, Fossy Mathilde, Grondin Magalie, Hoarau Thierry, Jardel Stéphane, Jonas Christophe, Kenkle Stéphane, Korblah Richard, Koue-Chon-Lim Olivier, Perche Samuel, La Paulinette, Poncet Nicolas, Prianon Antonio, Saminadin David, Paléatchy Sanjeeyann, Sitaya Athanase, Striano Clément, Técher Abel, Thurel Maeva.

Le saviez-vous ? Vous pouvez emprunter une œuvre d'art !

L'Artothèque prête au public moyennant un abonnement annuel (particuliers, collectivités, entreprises, scolaires, établissements d'éducation spécialisée, associations) la plus grande collection d'art contemporain de l'île, avec plus de 2 000 œuvres originales du XX^e et du XXI^e siècles, produites par des plasticiens de l'océan Indien, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Artothèque du Département

26, rue de Paris – Saint-Denis

9h30 /17h30 tous les jours sauf le lundi

Entrée libre

34 rue Roland Garros à Saint-Denis

« Le droit d'exposition »

C'est une directive du Ministère de la Culture qui préconise un minimum de rémunération au bénéfice des artistes qui présentent leurs œuvres à l'occasion d'une exposition. Tous les artistes présentant une œuvre dans le cadre de cette exposition percevront une rémunération. Cette mesure s'appliquera pour tous les équipements culturels départementaux, musées, Archives, Bibliothèque, qui organiseront une exposition.

« La médiation culturelle »

Pour guider les publics, un dossier ressource consacré à l'exposition sera proposé en consultation. Il comporte une lecture des œuvres à travers des axes thématiques relatifs aux grandes questions de société, aux problématiques qui traversent l'histoire des arts mais également aux programmes scolaires. Ce dossier pourra également servir de support à toute personne (éducateurs, professeurs, médiateurs...) souhaitant organiser une visite.

LA « ROSE EDOUARD », ANCÊTRE DE TOUTES LES ROSES BOURBON



Pascal Heitzler, directeur de recherche au CNRS de Strasbourg (Université de Biologie Moléculaire des Plantes, a présenté les premiers résultats sur l'analyse génétique de la « Rose Edouard » et a confirmé, que cette dernière est bien l'ancêtre de toutes les roses Bourbon.

C'est à la suite de nombreuses prospections et récoltes faites par Mascarin et ses partenaires aux quatre coins de l'île, que le travail de Pascal Heitzler sur l'ADN de la « Rose Edouard », vient aujourd'hui confirmer d'une part, que les parents de cette rose sont bien des roses anciennes très connues : La Damas « Quatre Saisons » et la Bengale « Old Blush », et que la « Rose Edouard » est bien à l'origine de l'essor de la lignée incontournable des roses Bourbon en Europe et dans le monde, d'autre part.

Les résultats de cette étude apportent une importante validation du caractère patrimonial de la « Rose Edouard » et confirment l'intérêt du soutien du Département pour l'émergence d'une filière professionnelle horticole locale autour des roses anciennes et de la rose Bourbon. Pour le Département et les acteurs professionnels, cette nouvelle est importante et ce projet permettra à terme, de substituer l'importation de roses Bourbon de métropole, par une production péi.

Ces conclusions seront prochainement complétées par une analyse élargie à d'autres variétés de roses présentes

dans les jardins réunionnais afin de conforter l'originalité de ce patrimoine botanique.

Pour rappel

Avec d'autres roses anciennes, la rose Bourbon est un des fleurons de nos jardins créoles, qui disparaissent de nos parterres au profit de variétés modernes. Son histoire débute à La Réunion, par sa découverte et sa mise en culture en 1817 par N. Bréon, alors directeur des Jardins royaux de l'île Bourbon (ancien jardin de l'Etat). Des échantillons seront ensuite envoyés en Europe et donneront la lignée des roses Bourbon, très prisées dans de nombreux pays.

En 2015, à l'initiative de Mascarin-Jardin Botanique de La Réunion et en partenariat avec l'association Jardins Créoles, l'Union des horticulteurs et pépiniéristes de La Réunion (UHPR), la Chambre d'agriculture et l'Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière et Horticole (ARMEFLHOR) est né un projet de valorisation patrimoniale et économique de la Rose Bourbon.

Deux ans plus tard, dans le cadre du bicentenaire de la découverte

de la rose Bourbon à La Réunion, le Conseil départemental a accueilli une délégation de spécialistes français des roses anciennes (Marielle Jourdan-David, présidente de l'association Roses anciennes de France ; Gilles Deparis, directeur du jardin botanique de Lyon, Pascal Heitzler, chercheur au CNRS de Strasbourg), et c'est à cette occasion que l'idée de démarrer une étude précise sur l'origine génétique de la « Rose Edouard » est née.



16^E ÉDITION DES WEEK-ENDS NATURES

C'est dans un contexte sanitaire particulier, qui nous rappelle ô combien notre nature est essentielle pour notre bien-être, que le Département de La Réunion a lancé la 16^e édition des WEEK-ENDS NATURES du 7 au 25 octobre dernier.

Grâce aux partenaires et gestionnaires des ENS, les Réunionnais et les touristes dont des personnes sourdes, malentendantes et en situation de handicap ont pu découvrir des sites emblématiques, dont l'exceptionnelle biodiversité est reconnue au plan mondial. 21 sites naturels ont été proposés dont de nouveaux joyaux : les forêts de la Mare, Notre Dame de la Paix, de Sainte-Thérèse et la zone humide côtière du Petit Etang.

Le public a pu s'émerveiller de la biodiversité et des paysages terrestres et aquatiques. Des randonnées à pied dans la forêt de Dioré, au Domaine Fleurié, au sommet du Dimitile ou encore dans les îlets de Cilaos, sans oublier les nuits à la belle étoile au Piton Mont-Vert. Des randonnées à

cheval dans la forêt des Hauts de Mont-Vert ou à vélo et en kayak en pleine Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul ont permis aux visiteurs de s'immerger au cœur de paysages remarquables classés au Patrimoine Mondial par l'Unesco et dans la plus grande zone humide littorale des Mascareignes, labellisée RAMSAR.

Riche de son patrimoine naturel, historique et culturel, la Forêt de Sans-Souci a invité à une interprétation de milieux naturels exceptionnels. Mascarin jardin Botanique de La Réunion a ouvert ses collections végétales pour un vagabondage en famille. Le public a pu également observer les écosystèmes de la biodiversité de la Réserve marine,

classée 10^e hotspot mondial : des herbiers de plantes à fleurs, des algues filamenteuses qui peuplent les récifs coralliens ont éveillé la curiosité des plus petits comme des plus grands.

Comme à chaque édition, la Collectivité a invité les Réunionnais à des plantations d'espèces endémiques et indigènes dont certaines médicinales et mellifères pour sauvegarder les abeilles et la forêt de demain. Près de 1000 plants ont été mis en terre lors de cette édition.

Nous sommes tous responsables et acteurs de la protection de cette terre réunionnaise.

A LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT DE SAINTE-THÉRÈSE, UNE FORÊT PRIVÉE, DÉDIÉE À LA PROTECTION DE LA NATURE

La forêt de Sainte-Thérèse est une forêt privée gérée au titre des Espaces Naturels Sensibles. Elle demeure l'un des rares vestiges du massif qui couvrait auparavant les pentes de la commune du Tampon, ce qui lui confère son caractère remarquable. Cette forêt de moyenne altitude ceinturerait originellement tout le pourtour de l'île. Principalement composée nombreuses espèces indigènes de La Réunion comme de

Grands Nattes, de Bois Maigre ou encore l'Affouches, elle possède de nombreux spécimens de plus de 20 mètres de hauteur avec un diamètre supérieur à 1 mètre ! Ceci est remarquable pour La Réunion, très peu d'arbres atteignant de telles dimensions, si imposantes. La faune de la forêt de Sainte-Thérèse est surtout intéressante pour ses oiseaux et ses insectes. Beaucoup d'oiseaux forestiers endémiques sont présents : Merle « péï »,

Tec-Tec, Zoiseau vert, Zoiseau blanc... En lisière de la forêt, il est aussi possible d'observer le Papangue et certaines espèces introduites comme le Cardinal, le Serin ou la Caille « péï ».

Pour toute demande de visite : SPL EDDEN, Nicolas Vitry Tél. : 0692 69 18 63 - contact@spladden.re

Groupe Solidarité pour l'Unité Réunionnaise

La crise sanitaire que nous traversons actuellement démontre combien notre humanité est fragile. S'il convient de ne pas se relâcher face à l'épidémie de la Covid-19, il faut aussi garder à l'esprit que d'autres grands bouleversements nous menacent tels que la déforestation, le réchauffement climatique, le manque croissant de ressources pour nourrir une population grandissante.

Dans ce contexte, à l'image de notre bien-vivre ensemble, La Réunion se doit de devenir un territoire exemplaire en matière de développement durable et équitable. Depuis plusieurs mois, notre Collectivité s'est inscrite dans une Trajectoire écologique et solidaire intégrant des mesures fortes : maîtrise et l'autonomie énergétique, replantation d'un million d'arbres en milieu naturel et dans les quartiers, le verdissement du parc automobile.

Il nous faut maintenant renforcer cet engagement, créer une dynamique collective pour préparer des politiques publiques innovantes tournées vers la valorisation de nos forêts, la transition écologique et énergétique ou encore la transformation agricole.

C'est tout le sens du plan de transition écologique et solidaire actuellement en cours d'élaboration par le Département. Ce plan est co-construit avec les Réunionnais, pour les Réunionnais. Mais pas seulement. Ce plan a vocation à être une modeste contribution du Département de La Réunion à cette grande marche du monde qui ambitionne de léguer aux générations futures une Terre pleine de ressources, pleine de vie, pleine d'avenir.

Groupe Ensemble pour un développement durable et solidaire

Le plan de relance proposé par le Département répond aux urgences découlant de la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Cette démarche apporte une bouffée d'oxygène à certains secteurs;

Quant au gouvernement, il a lancé un plan baptisée « France Relance ». Nous pensons que ce plan, prévu pour 2 ans, doit être impérativement adapté aux spécificités de notre île, afin de prendre le tournant d'une véritable sortie de crise.

Pour cela, le Parti communiste réunionnais demande à Paris un changement de méthode: Réunir d'urgence une Conférence territoriale, élargie aux forces vives, qui peut être le cadre d'élaboration d'un projet global, soutenu par les crédits des plans de relance de l'État et de l'Union européenne.

Au-delà des mesures d'urgence, il s'agit aussi de responsabiliser les Réunionnais à la prise en charge du développement de La Réunion par les Réunionnais eux-mêmes.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

COVID19

Le virus est toujours présent.

Soyons vigilants,
Soyons responsables.

***Respectons les gestes barrière pour vous,
pour vos proches et pour nous tous.***



**Se laver très
régulièrement les mains**



**Tousser ou éternuer
dans le coude ou un
mouchoir**



**Respecter une
distance de sécurité
d'au moins 1 mètre**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades**



**Porter un masque dans
les lieux publics**



**Utiliser un mouchoir à
usage unique et le jeter**

Ensemb' protégeons-nous

Tienbo larg pa !

PANORAMA

de la création actuelle

1/2

1^{er} OCTOBRE / 19 DÉCEMBRE 2020



Avec le Département, partageons la culture